

SEANCE DU 25 FEVRIER 2020

Compte-Rendu

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq février, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Vivaroise de Vivier-Au-Court, sous la présidence de Monsieur Boris RAVIGNON, président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Date de la convocation : 19 février 2020

Etaient présents :

M. DECOBERT Philippe, **M. LE BRETON**, Philipe, **M. MILARD** Jean-Louis, **M. DROUARD** André, **M. BANA** Mistral, **M. PETITDAN** René, **M. NORMAND** Michel, **M. DULIN** Michel, **M. DELFORGE** Pierre, **M. COLINET** Jean-Paul, **Mme AIT MADI** Virginie, **Mme BANOUH** Fatiha, **M. BARTHELEMY** Alain, **Mme BIHIN** Audrey, **M. BECKRICH** Hervé, **M. CHAOUCHI** Salah (à partir du point 4), **Mme CORME** Véronique, **M. DARKAOUI ALLAOUI** Darkaoui, **Mme DISANT** Marie, **M. DUFLOX** Michael, **Mme DUVAL** Cendrina **M. FOSTIER** Patrick, **Mme HANNOTIN** Françoise, **M. HUART** Yves, **Mme JOSEPH** Else, **Mme LEJEUNE** Simone, **Mme LEQUEUX** Armelle, **Mme MILLET** Sandrine (à partir du point 12), **Mme MOSER** Marie-José, **M. RAVIGNON** Boris, **M. WUATELET** Arnaud, **Mme CAPRON** Annie, **M. DALLA ROSA** Sylvain, **M. DUMONT** Christophe (à partir du point 5 et jusqu'au point 34), **Mme FLORES** Maryse (jusqu'au point 34), **M. PAILLA** Philippe, **M. PINTEAUX** Jean-Luc, **Mme LAPORTE** Dominique, **Mme MINEUR** Sarah, **M. MARTINOT** Daniel, **M. GREGOIRE** René, **M. BRANZ** Cédric, **Mme MEURIE** Dominique, **M. ROUMY** Daniel, **M. PETITFRERE** Robert, **M. DERUISSEAU** Dominique, **Mme MAHUT** Raymonde, **M. GODIN** André, **M. RENVOY** Jean-Pierre, **M. CLAUDE** Philippe, **M. STRINGER** Bernard, **M. DEBAIFFE** Ghislain, **Mme HUBERT-KRANTZ** Marie-Françoise, **M. GIBARU** Bernard, **M. CLAUDE** Jean-Luc, **M. LECOULTRE** Florian, **Mme OSTROWSKI** Marie-Louise, **Mme DEBREUX** Marie-Pierre, **M. KRAUSS** Gérard, **Mme MAJCHRZAK** Joëlle, **M. BEAUFEY** Alain, **M. LOIZON** Bernard, **M. FELIX** Daniel, **M. WATELET** Roger, **M. GILLET** Frédéric, **M. CANOT** Philippe, **JABLONSKI** Jean-Claude, **Mme DE BONI** Marzia, **M. DISCRIT** Yannick, **M. HERBILLON** Didier, **Mme HUCORNE** Monique, **Mme HUSSON** Elisabeth, **Mme LOUIS** Rachelle, **M. MARCOT** Franck, **Mme SILICANI** Marie-Inès, **M. AUPRETRE** Denis, **M. DUPUY** Jérémy, **Mme LANDART** Evelyne, **M. BOUCHER** Jean-Louis, **M. MANZONI** Thierry, **Mme NICOLAS-VIOT** Dominique, **M. CHANOT** Jean-Christophe, **M. DUTERTRE** Patrick, **Mme GLACHANT** Geneviève, **M. BAILLY** Christophe, **M. BUSSIERE** François, **M. PIERQUIN** Bernard.

M. CALVI Gérard suppléé par **M. SINET** Ludovic

Ont donné pouvoir :

M. LEPAGE Guy pouvoir à **M. BANA**, **M. MARECHAL** Guillaume pouvoir à **M. FOSTIER**, **M. MARQUET** André pouvoir à **Mme LEQUEUX**, **Mme MILLET** Sandrine pouvoir à **M. HUART** (jusqu'au point X), **M. FREROT** Jean-François pouvoir à **M. DUPUY**, **Mme BERTELOOT** Odile pouvoir à **Joëlle MAJCHRZAK**.

Etaient excusés :

M. NARDAL Ahmet, **M. SCHUBER** Jean-Claude, **M. WAFFLARD** Dominique.

Etaient absents :

M. COLSON Robert, **M. MOINE** Eric, **Mme PIGEAUD** Mélanie, **M. LUCZKA** Guillaume, **M. ALEXANDRE** Thierry, **Mme JALOUX** Ginette, **M. MAROT** Christophe, **M. WELTER** Christian, **M. LENOBLE** Bernard, **M. LANDART** Denis, **Mme LAIR** Mandy, **M. LOTTIN** Patrick, **M. BESSADI** Farid, **M. BONHOMME** Bertrand, **M. CARBONNEAUX** Gérard, **M. HELLER** Christophe.

Membres en exercice : 112

Membres présents et représentés :

Du point 1 au point 3 : 84 présents et 6 pouvoirs donnés
Au point 4 : 85 présents et 6 pouvoirs donnés
Aux points 5 et 6 : 86 présents et 6 pouvoirs donnés
Du point 7 au point 11 : 87 présents et 6 pouvoirs donnés
Du point 12 au point 34 : 88 présents et 5 pouvoirs donnés
Du point 35 au point 43 : 86 présents et 5 pouvoirs donnés.

Le Conseil communautaire a désigné **André DROUARD** et **Dominique NICOLAS VIOT** en tant que secrétaires de séance.

Le Conseil communautaire passe ensuite à l'ordre du jour.

1. CC200225-19 Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 17 décembre 2019

Monsieur le Président présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 84 membres présents et 6 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 17 décembre 2019.

2. CC200225-20 Procès-verbaux des bureaux communautaires des 12 décembre 2019, 24 janvier 2020 et 6 février 2020

Monsieur le Président présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 84 membres présents et 6 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les Procès-Verbaux des séances du Bureau Communautaire du 12 décembre 2019, 24 janvier 2020 et 6 février 2020.

3. CC200225-21 Compte-Rendu des décisions prises par le Président sur délégation du Conseil Communautaire

Monsieur le Président présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 84 membres présents et 6 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **PREND ACTE** du compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président sur délégation du Conseil communautaire.

4. CC200225-22 Rapport sur la mise en œuvre du schéma de mutualisation

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 85 membres présents et 6 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **PREND ACTE** de l'information faite sur l'état d'avancement du schéma de mutualisation pour l'année 2019

5. CC200225-23 Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport.
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 6 pouvoirs
A l'unanimité,

- **PREND ACTE** du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

6. CC200225-24 Budget primitif 2020

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport.
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 6 pouvoirs,

- **APPROUVE :**
 - Autorisations de programme budget général : A la majorité moins 2 abstentions
 - Budget général : A la majorité moins 5 abstentions

- Budget annexe des transports : A l'unanimité moins 1 abstention
- Budget annexe de l'eau : A l'unanimité
- Autorisation de programme eau : A l'unanimité
- Budget annexe assainissement : A l'unanimité
- Autorisations de programme assainissement : A l'unanimité
- Budget annexes zones d'activités : A l'unanimité
- Budget annexe camping : A l'unanimité
- Budget annexe déchets : A l'unanimité
- Neutralisation des amortissements des subventions d'équipement : A l'unanimité.

7. CC200225-25 Vote des Taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 87 membres présents et 6 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2020 selon le tableau annexé.

8. CC200225-26 Maintien du Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 87 membres présents et 6 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le taux moyen pondéré de 22,29% sur la Cotisation Foncière des Entreprises

9. CC200225-27 Maintien des Taux des Taxes Foncières

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 87 membres présents et 6 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** un taux moyen de 1,41 % pour la taxe foncière ;
- **APPROUVE** un taux moyen de 4,14 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

10. CC202225-28 Avenant au marché de fourniture de carburant pour les services d'Ardenne Métropole

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 87 membres présents et 6 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la prolongation du marché de fourniture de carburant pour les lots 1 et 2 par avenant, jusqu'au 30 septembre 2020 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.

11. CC200225-29 Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de dépollution du site de la Macérienne

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 87 membres présents et 6 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 du marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour les travaux de dépollution du site de la Macérienne à Charleville-Mézières ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.

12. CC200225-30 Lancement d'une procédure de concession de service simple pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale d'abris bus.

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,

Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 du marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour les travaux de dépollution du site de la Macérienne à Charleville-Mézières ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.

13. CC200225-31 Lancement et signature de l'accord cadre à bons de commandes relatif au suivi-animation et évaluations énergétiques dans le cadre de l'OPAH-RU de Charleville-Mézières 2020-2025.

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le lancement de l'accord cadre à bons de commandes relatif au Suivi-Animation et Evaluations Energétiques dans le cadre de l'OPAH-RU de Charleville-Mézières 2020-2025 ;

14. CC200225-32 Approbation de la convention d'Opération Programmée de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) associée au Programme Action Cœur de Ville de Charleville-Mézières

Madame Marie-José MOSER, Vice-Présidente, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention d'opération Programmée de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) associée au Programme Action Cœur de Ville de Charleville-Mézières.
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents pour la mise en œuvre de cette opération

15. CC200225-33 Conventions "Opération de Revitalisation du Territoire" et "Action Cœur de Ville"

Monsieur Patrick FOSTIER, Vice-Président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention Opération de Revitalisation du Territoire, son périmètre, et son plan d'actions ;
- **APPROUVE** la convention « Action cœur de Ville » de Charleville Mézières, son périmètre et son plan d'actions ;
- **APPROUVE** la convention « Action cœur de Ville » de Sedan, son périmètre et son plan d'actions ;
- **PREND ACTE** que la convention ORT pourra évoluer dans son contenu et son périmètre, avec nouvelle délibération du Conseil Communautaire ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

16. CC200225-34 Avenant n°1 à la convention signée avec le Conseil Départemental pour le Programme d'Intérêt Général départemental Habiter mieux (PIG 2018-2021)

Madame Marie-José MOSER, Vice-Présidente présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité moins 1 contre,

- **APPROUVE** la proposition d'avenant n°1 à la convention du PIG signée avec le Conseil départemental et les EPCI ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

<p>17. CC200225-35 Engagements des subventions d'aide à la réalisation des travaux d'amélioration de l'habitat auprès des propriétaires au titre du Programme d'Intérêt Général départemental Habiter mieux (PIG 2018-2021)</p>
--

Madame Marie-José MOSER, Vice-Présidente, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les subventions d'aide aux travaux aux propriétaires figurant dans le tableau joint, au titre du PIG 2018-2021;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

TABLEAU DES ATTRIBUTIONS DE SUBVENTION DES PROPRIETAIRES OCCUPANTS/BAILLEURS
Montant Fonds Commun Intervention conventionné : 2 250 000 €
Déjà attribué : 204 529 €

Bénéficiaire	Adresse immeuble concerné	Commune du projet	Type de travaux réalisés	Montant des travaux TTC/€	Montant des travaux subventionnables HT/€	Subvention ANAH/€	Subvention FCI complémentaire
AYED Cherif	16 rue Gaston Sauvage	SEDAN	Chaudière gaz à condensation – Isolation du plancher des combles perdus – Installation d'une douche à l'italienne	15 209,33 €	14 158,80 €	8 495 €	1 416 €
BOUKHELIFA Dehbia	34 Boulevard Chanzy	SEDAN	Création d'une pièce supplémentaire	59626.74 €	20 000 €	10 000 €	2 000 €
BRASSEUR Lysiane	17 rue de Lorraine	NOUZONVILLE	Installation d'un monte-escalier	2 949,78 €	2 796 €	1 396 €	280 €
DIVRY Brigitte	34 rue de la Porte de Bourgogne	CHARLEVILLE-MEZIERES	Installation douche en remplacement d'une baignoire	8 072,54 €	6 044,56 €	3 022 €	604 €
DMYTRYK Jacqueline	22 ruelle Gilles Hingues	SEDAN	Installation d'un monte-escalier	12 150,87 €	11 517,41 €	4 031 €	1 152 €
DUEZ Jacqueline	3 Allée des Sorbiers	LUMES	Installation douche en remplacement d'une baignoire	5 202,65 €	4 729,68 €	1 656 €	473 €
FERY Grégory	11 rue de Rohan	AIGLEMONT	Isolation du plancher des combles perdus – Poêle à pellets	5 715,50 €	5 522,61 €	3 314 €	552 €
JAUNET Michelle	11 grande rue	ILLY	Réfection complète de la toiture – Isolation des rampants de toiture	21 651 €	19 812,20 €	11 887 €	1 981 €
JELU Sandy	16 rue Jean-Jacques ROUSSEAU	VRIGNE-AUX-BOIS	Chaudière gaz à condensation – Changement des menuiseries	16 512,86 €	15 652 €	9 391 €	1 565 €
MAOUCHE Cherif	6 rue de Meillier Fontaine	CHARLEVILLE-MEZIERES	Chaudière gaz basse température – Isolation des murs par l'intérieur – Isolation des rampants de toiture	13 401,74 €	8 795.50	5 277 €	880 €

PANIER Mathieu	3 la Grotte d'Iges	GLAIRE	Réfection complète de la toiture – Isolation des rampants de toiture – Menuiseries PVC	24 083,37 €	20 000 €	12 000 €	2 000 €
PARIZEL Régine	79 rue Monseigneur Loutil	CHARLEVILLE-MEZIERES	Installation d'un monte-escalier	7 319,61 €	6 938,02 €	3 469 €	694 €
PIETERS Maxence	37 rue de Pussemange	GESPUNSART	Réfection complète de la toiture – Isolation du plancher des combles perdus – Menuiseries bois	30 704,85 €	20 000 €	12 000 €	2 000 €
RAMELOT Christine (PB)	55 rue Edouard Vaillant	NOUZONVILLE	Remaniement partiel de la toiture et des planchers – Menuiseries alu – Gros œuvre et revêtements intérieurs	71 101,40 €	60 000 €	16 500 €	12 000 €
SCHMITZ Nelly	Route d'Elan	BOUTANCOURT	Isolation murs par l'intérieur – Isolation des rampants de toiture – Volets – Chaudière à pellets	32 647,11 €	20 000 €	12 000 €	2 000 €
SCI 17 bis rue d'Aubilly (PB)	17 bis rue d'Aubilly	CHARLEVILLE-MEZIERES	Chaudière gaz à condensation – VMC autoréglable	5 010,50 €	4 555 €	2 639 €	911 €
SLOWINSKI Léon	17 rue du Professeur Rivet	CHARLEVILLE-MEZIERES	Installation d'un monte-escalier	9 811,50 €	9 300 €	4 650 €	930 €
VALAEYS Marc	5b Place Marceau	CHARLEVILLE-MEZIERES	Chaudière gaz à condensation – Poêle à bois – Isolation plafond des combles	17 941,06 €	11 812,01 €	5 315 €	1 181 €
TOTAL							32 619 €

18. CC200225-36 Demande de Garantie d'emprunt d'HABITAT 08 de 188 349,20 € concernant une opération de réhabilitation en matière de performance énergétique de 36 logements - 12 à 18 rue de la Porte de Bourgogne à Charleville-Mézières

Madame Elisabeth HUSSON Vice-présidente, présente le rapport.

Monsieur le Président invite tous les élus intéressés et notamment Madame MOSER à sortir de la salle.

Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande de garantie d'emprunt d'HABITAT 08 pour un prêt contracté auprès de la Banque des Territoires pour un montant de 188 349,20 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

19. CC200225-37 Demande de Garantie d'emprunt d'HABITAT 08 DE 208 000 € - Opération de réhabilitation en matière de performance énergétique de 16 logements 1-2 rue Etienne Dolet à Nouvion-sur-Meuse

Madame Elisabeth HUSSON Vice-présidente, présente le rapport.

Monsieur le Président invite tous les élus intéressés et notamment Madame MOSER à sortir de la salle.

Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande de garantie d'emprunt d'HABITAT 08 pour un prêt contracté auprès de la Banque des Territoires pour un montant de 208 000 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

20. CC200225-38 Demande de garantie d'emprunt d'HABITAT 08 de 450 000 € - Opération de réhabilitation en matière de performance énergétique de 30 logements 6 à 10 rue Léon Charpentier à Sedan

Madame Elisabeth HUSSON Vice-présidente, présente le rapport.

Monsieur le Président invite tous les élus intéressés et notamment Madame MOSER à sortir de la salle.

Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande de garantie d'emprunt d'Habitat 08 pour un prêt contracté auprès de la Banque des Territoires pour un montant de 450 000 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

21. CC200225-39 Programmation 2020 du contrat de ville

Monsieur Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, Vice-président, présente le rapport.

Monsieur le Président invite tous les élus intéressés à sortir de la salle et notamment :

Association de Gestion du Centre Social de Manchester : E. MOINE, F. BANOUH
Centre Social et Culturel André Dhôtel : S. LEJEUNE, F. BANOUH
Nouzon'Vie : D. DARKAOUI-ALLAOUI
Centre Social le Lac : O. BERTHELOOT, A. DROUARD, JC. JABLONSKI, F. MARCOT
Centre social de Sedan ouest : D. HERBILLON
Centre hospitalier de BELAIR : B. GIBARU et F. HANNOTIN
AMIE : M. HUCORNE, JC. JABLONSKI
Maison de la Culture et des loisirs Ma Bohème : E. HUSSON

Monsieur le Président propose à M. FOSTIER de présider temporairement la séance
Monsieur le Président quitte également la salle.

Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la programmation 2020 des actions de fonctionnement telle que figurant au tableau susvisé.
- **APPROUVE** la répartition financière des participations au titre de la Politique de la Ville entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole telle que proposée dans le tableau joint.
- **DECIDE** de verser les participations affectées à la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à cette programmation sont disponibles au budget communautaire (imputation article 6574, rubrique 824, imputation article 65737, rubrique 824 et imputation article 6228, rubrique 824)
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions à venir avec les associations ayant une subvention supérieure à 23 000 € et celles bénéficiant de crédits spécifiques ;
- **PRECISE** que les Délégués mentionnés dans la liste jointe n'ont pas participé au vote lors du vote de la participation de la Communauté d'Agglomération à une association les concernant en tant que Président, Trésorier ou Secrétaire.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

22. CC200225-40 Projet de convention ATMO Grand Est et proposition d'évaluation du dioxyde d'azote

Monsieur Darkaoui DARKAOUI-ALLAOUI, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de convention d'adhésion avec l'ATMO et la proposition technique et financière pour évaluation du dioxyde d'azote ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

23. CC200225-41 Modernisation de la ligne ferroviaire Charleville-Givet - Convention financière n°6

Monsieur Jérémy DUPUY, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les nouvelles conditions financières du programme de modernisation de la ligne SNCF Charleville - Givet
- **APPROUVE** les avenants aux COFI 1, 2 et 4 permettant de constater les baisses de coûts prévisionnels
- **APPROUVE** la convention financière n°6 (« COFI 6 »)
- **AUTORISE** le président à signer la « **COFI 6** », avenant à la convention cadre de la modernisation de la ligne Charleville – Givet – (Ligne 205 000 de Soissons à Givet)

24. CC200225-42 Démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale

Monsieur Didier HERBILLON, Vice-président, présente le rapport.

Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion au GIP WASS (R) en tant que membre fondateur
- **APPROUVE** la contribution statutaire qui devra rester inférieure à 1 000€ annuel
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer tout acte nécessaire à l'application de la décision

25. CC202225-43 Trophées des entreprises / Edition 2020 - Récompense des lauréats

Monsieur Patrick FOSTIER, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution de la subvention de 500 € aux lauréats 2020 mentionnés ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer ces documents ainsi que tout document utile à la mise en œuvre de cette délibération

26. CC200225-44 Itinérance - Mise en tourisme des sentiers de randonnées

Madame Raymonde MAHUT, Vice-présidente, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la coordination, la mise en cohérence et la signalisation des 10 sentiers listés ci-dessus ainsi que le 11^{ème} à l'étude, et les propositions d'aménagement et d'entretien nécessaires d'assurer leur mise en tourisme ;
- **APPROUVE** le recours à des prestations de services pour leur entretien, y compris le balisage, notamment avec le Comité Départemental de Randonnées Pédestres, les associations de marcheurs, ou les associations ou entreprises d'insertion par l'activité économique ;
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-président délégué, à signer tout document utile à l'application de la présente, notamment la convention susmentionnée.

27. CC200225-45 Voie Verte Sud Ardennes - Participation aux travaux

Madame Raymonde MAHUT, Vice-présidente, présente le rapport.
Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la participation financière d'Ardenne Métropole à l'aménagement, par le Département des Ardennes, de la voie verte Sud Ardennes, pour la partie située sur son territoire, pour un montant maximum de 304 991 € HT,
- **APPROUVE** les termes de la convention relative proposée par le Département,
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-président délégué, à signer tout document utile à l'application de la présente, notamment la convention susmentionnée.

28. CC200225-46 Panneaux touristiques autoroutiers

Madame Raymonde MAHUT, Vice-présidente, présente le rapport.
Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité moins 1 contre,

- **APPROUVE** le programme d'installation de ces 7 panneaux sur les linéaires autoroutiers, et son financement par le budget 2020,
- **APPROUVE** le recours au marché de la DIR Nord pour la fabrication et la pose de ces panneaux,
- **APPROUVE** la sollicitation du FEADER au travers du dispositif LEADER afin d'obtenir des subventions,
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-président délégué, à signer tout document utile à l'application de la présente.

29. CC200225-47 Aides aux tiers et satellites - Tourisme - Proposition de répartition des crédits

Monsieur le Président demande à tous les élus intéressés de sortir de la salle, et notamment Raymonde MAHUT, Patrick FOSTIER, Alain BEAUFEY, Evelyne LANDART, Marie-Louise OSTROWSKI, Christophe HELLER, Rachelle LOUIS, Joëlle MAJCHRZAK, René GREGOIRE, André MARQUET.

Monsieur Didier HERBILLON, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention à l'Office de Tourisme communautaire d'un montant de 603 403 € pour son fonctionnement 2020
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle en investissement à l'Office de Tourisme communautaire d'un montant de 140 000 € pour la réalisation des travaux dans ses nouveaux locaux à Sedan,
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention au GEIE Destination Ardenne d'un montant de 16 150 € pour l'année 2020.

30. CC200225-48 Transfert de maitrise d'ouvrage avec le SMIX "Campus Sup Ardenne"

Monsieur Jean-Luc CLAUDE, Vice-président, présente le rapport,

Monsieur le Président invite tous les élus intéressés et notamment Alain BEAUFEY, Didier HERBILLON, Else JOSEPH, Jérémy DUPUY, Michel NORMAND, Guillaume MARECHAL, Guillaume LUCZKA (membres du Syndicat Mixte du Campus Sup Ardenne).

Monsieur le Président quitte également la salle.

Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le principe d'une délégation de maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte vers Ardenne Métropole
- **APPROUVE** le projet de convention ci-joint
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'application de la délibération

31. CC200225-49 Modification des statuts du syndicat mixte "Campus Sup Ardenne"

Monsieur Patrick FOSTIER, Vice-président, présente le rapport,

Monsieur le Président invite tous les élus intéressés à sortir de la salle et notamment A. BEAUFEY, D. HERBILLON, E. JOSEPH, J. DUPUY, M. NORMAND, G. MARECHAL, G. LUCZKA (membres du Syndicat Mixte du Campus Sup Ardenne).

Monsieur le Président propose à Monsieur FOSTIER de présider temporairement la séance.

Monsieur le Président quitte également la salle.

Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la version consolidée des statuts du syndicat mixte « Campus Sup Ardenne »

32. CC200225-50 Création d'une Société d'Economie d'Energie Mixte Locale énergies renouvelables

Monsieur le Président présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,

A l'unanimité moins 1 abstention,

- **APPROUVE** le projet de création d'une Société d'Economie Mixte Locale dont l'objet est le développement de projet dans le domaine des énergies renouvelables ;
- **APPROUVE** projet de montage financier avec apport en capital d'Ardenne Métropole de 780 499€ dont une de 390 250 € en 2020 ;
- **APPROUVE** le projet de statuts de la SEML ;
- **APPROUVE** le projet de pacte d'actionnaires de la SEML ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

33. CC200225-51 Appel à Projet photovoltaïque

Monsieur Patrick FOSTIER, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **MANDATE** le Président ou son représentant pour lancer un appel à projet afin de contractualiser avec le ou les opérateurs qui assureront le chantier et l'exploitation des parcs solaires ;
- **AUTORISE** la réalisation de l'ensemble des études nécessaires à l'implantation desdits projets, sur tout ou partie des terrains désignés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous avant-contrats, sous seing privé ou authentiques sous conditions suspensives ou assorties d'un droit d'option et toutes autorisations et tous documents nécessaires à la réalisation de ces projets ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant délégué à prendre tous actes relatifs à cette délibération.

34. CC200225-52 Transfert de la compétence d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) au Syndicat Mixte du SCoT Nord Ardennes

Monsieur Bernard PIERQUIN, Vice-président, présente le rapport,

Monsieur le Président invite tous les élus intéressés à sortir de la salle et notamment Didier HERBILLON, Michel NORMAND, Patrick FOSTIER, Marie-José MOSER, Jérémy DUPUY, Pierre DELFORGE, Alain BEAUFEY, Jean-Luc CLAUDE, Philippe CANOT, Elisabeth HUSSON, Patrick DUTERTRE, Philippe CLAUDE, Dominique NICOLAS-VIOT, Jean-François FREROT, Else JOSEPH, Jean-Louis BOUCHER, Jean-Louis MILARD, Ghislain DEBAIFFE, Gérard KRAUSS (Membres du Syndicat Mixte du SCoT Nord Ardennes).

Monsieur le Président propose à Monsieur DARKAOUI-ALLAOUI de présider temporairement la séance et quitte également la salle.

Après en avoir délibéré,
Sur 88 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité moins 1 abstention,

- **APPROUVE** le transfert de compétence de l'élaboration du PCAET en faveur du syndicat mixte Nord-Ardennes
- **APPROUVE** la modification des statuts du syndicat mixte qui en découle

35. CC200225-53 Adaptation du tableau des effectifs

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la présente adaptation du tableau des effectifs.

36. CC200225-54 Règlement du temps de travail du service déchets

Monsieur Arnaud WUATELET, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le règlement de travail du service des déchets ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

37. CC200225-55 Soutien financier à trois athlètes de haut niveau ou participant à des compétitions de niveau au moins national dans la discipline considérée

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** une aide financière de 400 € à « Mathys Moutarde », 1 000 € à « Myshaal Sabhi » et 1 000 € à « Etienne Hubert » ;

- **APPROUVE** les conventions de partenariat ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

38. CC200225-56 Subvention à SEDAN SPRINT CLUB pour la course rando-VTT Charleville / Sedan

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 2 000 euros (deux mille euros) à l'association sportive « SEDAN SPRINT CLUB » pour la course VTT Charleville / Sedan

39. CC200225-57 Subventions « Sport de Haut Niveau » 2020

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** :
 - L'attribution d'un solde de subvention de 165 000 euros à l'Association « Flammes Carolo Basket Ardennes »
 - L'attribution d'une subvention annuelle de 145 012,32 euros à l'Association « Flammes Carolo Basket Ardennes » au titre des charges de l'ARENA qui sera calculée *pro rata temporis*
 - L'attribution d'un solde de subvention de 21 750 euros au Comité Cycliste du Circuit des Ardennes
- **APPROUVE** les conventions d'objectifs 2020 proposées.

40. CC200225-58 Convention relative à la gestion de l'entretien de la piscine de Nouzonville

Monsieur Michel NORMAND, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de la convention de gestion de l'entretien et de la mise en sécurité de la piscine de Nouzonville
- **AUTORISE** le Président à signer cette convention et tout document utile à sa mise en œuvre

41. CC200225-59 Programme d'animation Musiques Actuelles 2020

Monsieur Elisabeth HUSSON, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme d'animations-préfiguration « Musiques Actuelles » élaboré pour l'année 2020 ;
- **APPROUVE** les partenariats associatifs mobilisés pour la réalisation du programme 2020 et de voter les subventions suivantes :
Actions de Diffusion :
 - Association A.M.E - diffusion et animations culturelles : 16 000€
 - Association C.A.J - diffusion et actions culturelles : 4 275 €
 - Association CSC Dhôtel - diffusion : 14 250€
 - Association F.L.A.P - promotion et diffusion de la scène locale : 8 000€
 - Association SAPRISTI : diffusion : 13 500€

Actions d'accompagnement des pratiques amateurs :

- Association A.M.E - diffusion et animations culturelles : 14 500€
- Association SAPRISTI : diffusion : 8 000€

- **APPROUVE** la contribution à l'AME pour la gestion et l'animation des studios de répétition l'ECHO situés à Aiglemont pour un montant de 27 400€
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention d'objectif et la convention portant animation et gestion de l'activité de répétition avec l'association AME jointes en annexe ainsi que tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

42. CC200225-60 Tarification du Conservatoire à Rayonnement Départemental 2020-2021

Madame Elisabeth HUSSON, Vice-président, présente le rapport,
Après en avoir délibéré,
Sur 86 membres présents et 5 pouvoirs,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la détermination du quotient familial comme suit : 1/12 du revenu net imposable divisé par le nombre de parts mentionné sur l'avis d'imposition de l'année précédente (n-1).
- **APPROUVE** les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'année scolaire 2020-2021 comme présenté dans la grille jointe en annexe.
- **APPROUVE** les modalités d'inscription et de paiement comme suit :
Toute période commencée est due en entier notamment en cas d'inscription tardive ou de démission.

Les dates des périodes sont pour l'année scolaire 2020-2021 :

1^{ère} période : de la date de la rentrée scolaire jusqu'au 6 décembre 2020

2^{ème} période : du 7 décembre 2020 au 14 mars 2021

3^{ème} période : du 15 mars 2021 à la date des vacances scolaires d'été

La participation financière de l'élève sera appelée sur ces périodes.

La demande de prise en compte du quotient familial est faite au moment de l'inscription.

Les justificatifs permettant de déterminer le domicile devront être fournis lors de l'inscription et ceux concernant les ressources pour le calcul du quotient familial au plus tard le 1^{er} jour des vacances d'automne. L'élève qui ne présentera pas ses justificatifs de revenu fiscal de référence permettant la détermination du quotient familial se verra appliquer la tranche tarifaire la plus haute.

- Dans le cas où la famille fournit deux avis d'imposition, il sera pris en compte pour le calcul du quotient familial, celui sur lequel est rattaché l'élève inscrit au Conservatoire.
- En l'absence de justificatif de résidence (facture récente ou avis fiscal), l'élève se verra appliquer la tarification « élève non domicilié sur l'Agglomération ».
- L'application du tarif « élève domicilié sur le territoire d'Ardenne Métropole » justifié par un changement de domiciliation au cours de l'année scolaire sera accordée à compter de la période suivante de facturation.

Les frais de dossier sont facturés sur la première période.

- **DIRE** que les sociétés musicales ou les communes peuvent convenir avec le Conservatoire d'un projet de formation. En ce cas, il est fixé d'un commun accord les objectifs pédagogiques à poursuivre pour la progression individuelle et collective des élèves. Le projet de formation est contractualisé et doit comprendre un minimum de 4 élèves adhérents à l'ensemble musical. Cette offre de formation concerne exclusivement les parcours suivants : parcours diplômant (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle) - Parcours Personnalisé de Formation

A l'appui de la convention, le tarif appliqué à la société musicale ou à la commune cosignataire est le tarif C (1^{er} cycle diplômant) - QF6 soit 362€ pour les structures du territoire d'Ardenne Métropole et 543 € pour les structures extérieures. Les frais de dossier sont en sus.

- **DIRE** qu'il sera procédé à un abattement de 10% des frais de scolarité de la période en cours par tranche de 3 semaines consécutives de cours non assurés.
- **APPROUVE** la perception des instruments de paiement résultant des conventions de prestations conclues avec les organismes sociaux tels que la CAF, MSA, ainsi que les Chèques Vacances, les remboursements du Pass Culture, Chèque Culture et autres dispositifs proposés par des comités d'œuvres sociales et similaires.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

43. CC200225-61 Parc d'activités de la Louvière à Villers-Semeuse - Cession de parcelles

Monsieur Patrick FOSTIER, Vice-président, présente le rapport,

Après en avoir délibéré,

Sur 86 membres présents et 5 pouvoirs,

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la cession de 2 parcelles sur le parc d'activités de la Louvière, d'une surface totale de 4 256 m² au prix de 50€/m², soit 212 800 € hors frais, au profit de l'entreprise 4B Médical Service, ou de la SCI Sant'immo, créée pour porter l'opération immobilière, représentée par M. Kévin BRAIDY et sise 34-36 route de Charleville à Houldizy (08090) ;
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-président délégué, à signer tout document utile à l'application de la présente, notamment tout compromis ou acte de vente.